

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DAE 65 Subventions de fonctionnement (605 400 euros) et d'investissement (514 230 euros) et conventions avec plusieurs organismes de formation dans le cadre de l'appel à projets Paris Code

Mme Afaf GABELOTAUD, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2511 – 1 et les suivants ;

Vu le projet de délibération 2021 DAE 65 en date du 28 septembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention de fonctionnement aux associations et organismes; Iron Hack France Alumni, Ada School, Rocket School, DesCodeuses, Conservatoire National des Arts et Métiers, Konexio, Epitech, Féminintech, Matrice, Thargo, Social Builder, The Design Crew Alumni, POP School, Webforce 3 et de l'autoriser à signer des conventions avec ces associations et organismes ;

Vu le projet de délibération en date du 28 septembre 2021 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accorder une subvention d'investissement aux associations et organismes ; Rocket School, Iron Hack France Alumni, Ada Tech School, DesCodeuses, Konexio, Epitech, Matrice, Thargo, Oreegami, Mosef, Switch, Nec Mergitur, Learneo Academie, POP School et de l'autoriser à signer des conventions avec ces associations et organismes ;

Sur le rapport présenté par Mme Afaf GABELOTAUD, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris, est autorisée à signer les conventions, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : Une subvention en fonctionnement est accordée aux organismes suivants au titre de l'exercice 2021 :

53.220 euros en fonctionnement pour le compte de l'association Iron Hack France Alumni dont le siège social est situé 40, rue du Colisée, 75008 Paris (N° Simpa 191057, N° dossier 2021_09075).

Siret : 841 032 220 000 11

14.180 euros en fonctionnement pour le compte de la Société par actions simplifiées (SAS), Ada School dont le siège social est situé 28, rue du Petit Musc 75004 (N° Simpa : 198126, N° dossier 2021_09122).

Siret : 84953220500028.

34.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'entreprise à agrément ESUS Rocket School, dont le siège social est situé au 46-48, rue René Clair, 75018 Paris (N° Simpa 193403 N° dossier 2021_08967).

Siret : 849 537 030 000 25.

15.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'association DesCodeuses, dont le siège social est situé 18, rue Ramus 75020 Paris (N° Simpa 191986, N° dossier 2021_09134).

Siret : 841 033 384 00022.

52.000 euros en fonctionnement pour le compte l'établissement public « Conservatoire National des Arts et Métiers », dont le siège social est situé 292, rue Saint Martin 75003 Paris (N° Simpa 185842, N° dossier 2021_09035).

Siret : 197 534 712 000 17.

45.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'association Konexio, dont le siège social est situé 8, rue du Général Renault, 75011 Paris (N° Simpa 188179, N° dossier 2021_09047).

Siret : 824 244 826 000 23.

40.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'association Epitech, dont le siège social est situé au 24, rue Pasteur 94270 Le Kremlin Bicêtre (N° Simpa 189285, N° dossier 2021_09042).

Siret : 423 855 196 000 14

25.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'association Féminintech, dont le siège social est situé au 151 rue Saint Denis 75002 Paris (N° Simpa 195583, N° dossier 2021_09043).

Siret : 882 469 612 000 15.

50 000 euros en fonctionnement pour le compte de l'association Matrice Association, dont le siège social est situé 16 avenue Franklin Delano Roosevelt 75008 Paris (N° Simpa 188810, N° dossier 2021_09070).

Siret : 822 827 515 000 21

62.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'entreprise à agrément ESUS Thargo dont le siège social est situé 13-17, rue Henri Chevreau 75020 Paris, (N° Simpa 195630, N° dossier 2021_09036).

Siret : 840 459 069 000 18.

60.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'association Social Builder, dont le siège social est situé 34, bis avenue Pierre Brossolette 94390 Vincennes (n° Simpa 103801, N° dossier 2021_09074).

Siret : 539 145 193 000 22

40.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'association The Design Crew Alumni dont le siège social est situé 116 rue du Bac, 75007 Paris (N°Simpa 198076, N° dossier 2021_09029).

Siret : 898 092 523 000 15.

85.000 euros en fonctionnement pour le compte de l'entreprise à agrément ESUS POP School dont le siège social est situé 19 rue Nicolas Leblanc, 59000 Lille (N°Simpa : 191058, N° dossier 2021_09125).

Siret : 81326911500016.

30.000 euros en fonctionnement pour le compte de la société par actions simplifiées Webforce 3 dont le siège social est situé 18, rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris (N°Simpa 193408 : N°dossier 2021_09059).

Siret : 817 867 641 00026.

Article 3 : Une subvention en investissement est accordée aux organismes suivants au titre de l'exercice 2021

45.000 euros en investissement pour le compte de l'entreprise à agrément ESUS Rocket School, dont le siège social est situé au 46-48, rue René Clair, 75018 Paris, (N° Simpa 193403, N° dossier 2021_08965).

Siret : 849 537 030 000 25.

68.500 euros en investissement pour le compte de l'association Iron Hack France Alumni dont le siège social est situé 40, rue du Colisée, 75008 Paris (N° Simpa 191057, N°dossier 2021_11045).

Siret : 841 032 220 000 11.

24.170 euros en investissement pour le compte de la société par actions simplifiées ADA SCHOOL (SAS), ayant son siège 28, rue du Petit Musc 75004 Paris, (N°Simpa : 198126, N° dossier 2021_11046).

Siret : 849 532 205 000 28.

63.000 euros en investissement pour le compte de l'association DesCodeuses, dont le siège social est situé 18, rue Ramus 75020 Paris (N° Simpa 191986, N°dossier 2021_11047).

Siret : 841 033 384 000 22.

45.000 euros en investissement pour le compte de l'association Konexio, dont le siège social est situé 8, rue du Général Renault, 75011 Paris (N° Simpa 188179, N°dossier 2021_11048).

Siret : 824 244 826 000 23

10.160 euros en investissement pour le compte de l'association Epitech, dont le siège social est situé au 24, rue Pasteur 94270 Le Kremlin Bicêtre (N° Simpa 189285, N°dossier 2021_11049).

Siret : 423 855 196 000 14.

22.400 euros en investissement pour le compte de l'association Matrice Association, dont le siège social est situé 16 avenue Franklin Delano Roosevelt 75008 Paris (N° Simpa 188810, N°dossier 2021_11050).

Siret : 822 827 515 000 21 ou 822 827 515 00039.

60.000 euros en investissement pour le compte de la société par actions simplifiées Thargo dont le siège social est situé 13-17, rue Henri Chevreau 75020 Paris, (N° Simpa 195630, N°dossier 2021_11051).

Siret : 840 459 069 000 18

40.000 euros en investissement pour le compte de l'entreprise à agrément Esus Oregami, dont le siège social est situé 17 rue Paul Bert, 75011 Paris (N° Simpa 192235, dossier 2021_09118).

Siret : 834 845 133 000 18.

30.000 euros en investissement pour le compte de l'association Mosef dont le siège social est situé 17 rue Castelnau, Chevilly-Larue 94550 (N°Simpa 195631, N°dossier : 2021_09048).

Siret : 883 115 297 000 11.

28.000 euros en investissement pour le compte de l'entreprise à agrément ESUS Switch, dont le siège social est situé 25, rue de la Colline 54000 Nancy (N° Simpa 195507, N°dossier 2021_09128).

Siret : 847 797 693 000 11.

36.000 euros en investissement pour le compte de la société par actions simplifiées Nec Mergitur, dont le siège social est situé 92, rue de Belleville 75020 Paris N° Simpa 198052, N°dossier 2021_09120).

Siret : 888 247 129 000 16.

16.000 euros en investissement pour le compte de la Société par action Simplifiés (SAS), Learneo Academie, dont le siège social est situé, 42 rue de Clichy, 75009 (N° Simpa 198155, N° dossier 2021_09175).

Siret : 81487599300010.

26.000 euros en investissement pour le compte de la société par actions simplifiée (SAS) POP School dont le siège social est situé 19 rue Nicolas Leblanc, 59000 Lille (N°Simpa : 191058, N°dossier2021_11052).

Siret : 81326911500016.

Article 4 : Labellisation Pariscode

Le label ParisCode, sans octroi de subventions, est attribué aux associations Systematic Paris Région, Le Wagon Alumni et à la société par Actions Simplifiées The Bridge Ecole Entreprises.

Article 5 : Le reversement de tout ou partie de la subvention à une association, organisme, société, toute personne privée ou œuvre, est autorisé dans le cadre d'un partenariat entre porteurs de projet du programme ParisCode.

Article 6 : La dépense correspondante en fonctionnement sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

Article 7 : La dépense correspondante en investissement sera imputée au budget d'investissement de la Ville de Paris de l'exercice 2021, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO